cg31 LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL

VOIRIE
Viabilité hivernale

LABO DÉPARTEMENTAL 31
Qualité de l'air intérieur

LOISIRS
Skier en Haute-Garonne

CULTURE
Agenda

132
Décembre 2014

HAUTE·GARONNE

l'innovation au service de tous

haute-garonne.fr

Le Conseil Général
vous accompagne
au quotidien

CHÈQUE SOLIDARITÉ 31

N° Vert 0 800 600 031

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

TÉLÉGESTION SOLIDARITÉ 31

N° Vert 0 805 363 631

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

HAUTE GARONNE
CONSEIL GENERAL

haute-garonne.fr

cg31

ÉDITO

Proximité, humanité et innovation

Dans une conjoncture contrainte qui impacte les finances publiques, fragilise les équilibres économiques et sociaux, le Conseil Général reste en première ligne pour faire progresser les solidarités et tous les territoires d'un même pas, dans le cadre d'une gestion responsable marquée par la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la poursuite d'une politique forte d'investissement.

La Haute-Garonne dispose de nombreux atouts, de grands talents pour entreprendre et d'un potentiel de développement exceptionnel.

Notre responsabilité collective doit donc nous conduire plus que jamais à tout faire pour les sécuriser, les valoriser et les promouvoir.

Au-delà du débat institutionnel actuel sur l'avenir des collectivités territoriales, ce qui compte avant tout c'est de répondre avec constance aux attentes des Haut-Garonnais, des familles, du monde économique et de ses salariés, de la vie associative et des territoires.

Croyez bien que c'est la volonté qui anime le Conseil Général de la Haute-Garonne pour ajuster ses politiques publiques de proximité, d'équilibre et de solidarité à des situations de plus en plus complexes.

Cette aptitude de créativité et d'initiative, démontre que le Conseil Général est une collectivité d'actualité, innovante et prête pour les enjeux du futur.

Pierre Izard
Président du Conseil Général
de la Haute-Garonne

SOMMAIRE

ACTU

4 Regard sur...
5 -6 En Bref
7 Solidarité : Jeunes étrangers isolés
8 -9 Collèges : La rentrée en images
10-11 Voirie : Viabilité hivernale

DOSSIER : L'innovation à votre service

12-13 Interview de Pierre Izard, président du CG31
14-15 TERRITOIRES : Soutenir les communes rurales
16-17 LOGEMENT : Un plan de lutte contre la précarité énergétique
18-19 ÉCONOMIE : Théogone, une pépinière de talents
20-21 Eurocentre, une plateforme internationale
22-23 ENVIRONNEMENT : Des routes plus vertes
24-25 SOLIDARITÉS : Nouveaux dispositifs pour les services à la personne
26-27 SANTÉ PUBLIQUE : Le laboratoire Eau Vétérinaire Air 31

LOISIRS

28-29 TOURISME : 4 bonnes raisons de skier en Haute-Garonne
30-31 Programmation à l'Espace Roguet
32-33 Musée de la Résistance
34 Culture Occitane
35-37 Jazz sur son 31 en images
38-39 Expressions Politiques

haute-garonne.fr

PUBLICATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 09 - Tél : 05 34 33 32 31
Directeur de la publication : Pierre Izard
Comité de rédaction : Cabinet du Président avec le concours des services administratifs et des services techniques
Photos : Gaëlle Avan / CG31, Aurélien Ferreira / CG31, Fotolia et Thinkstock, sauf mention spéciale.
Impression : IMAYE GRAPHIC 81 boulevard Henri Becquerel ZI des touches 53022 Laval cedex 9
Date de parution : Décembre 2014 - numéro ISSN 2116-2956

La reproduction même partielle de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation

657 560 exemplaires - Publication gratuite.

19 NOVEMBRE

>> Retour sur le colloque laïcité

Edwy Plenel était l'invité du débat annuel sur la laïcité organisé le 19 novembre par le Conseil Général. Plus de 700 personnes étaient présentes à cette rencontre au cours de laquelle le journaliste a développé toute une réflexion autour de « la laïcité à l'épreuve des préjugés ».

La République comme refus de l'immobilité, la laïcité comme chemin à faire avec l'autre, l'intégration et non l'assimilation, auront été au cœur des sujets évoqués par le conférencier et des nombreuses questions posées par un auditoire très attentif aux propos du fondateur de Médiapart.

Un débat qui aura permis d'ouvrir le champ de la réflexion et de mieux cerner l'actualité de la laïcité dans la vie concrète de tous.

Les lauréats UNSS réunis au Conseil Général

SPORT
Jeunes sportifs à l'honneur !

43 équipes, soit plus de 300 collégiens haut-garonnais ont participé aux phases finales des championnats de France de l'Union Nationale du Sport Scolaire. A noter que parmi ces délégations haut-garonnaises, 5 équipes de pelote basque du collège Jules Vallès à Portet sur Garonne sont montées à cette occasion sur les plus hautes marches des podiums.

Tous ces sportifs ont été récemment reçus par le Conseil Général à l'occasion d'une rencontre avec des jeunes sportifs du département. Près de 300 écoles de sports participaient également à cette manifestation pour recevoir du Conseil Général leurs dotations en matériels et équipements sportifs destinées à les aider dans leurs activités auprès des jeunes.

AMÉNAGEMENTS
Déviation de Saint-Béat

Le chantier est à présent bien avancé. À la fin de cet hiver, le percement et la construction du tunnel de Saint-Béat devraient être terminés. Restera à construire la deux fois deux voies qui le reliera à la RN125.

Financé pour 37% par le Conseil Général, 33 % par l'Etat et 30% par le Conseil Régional cet ouvrage deviendra alors très vite un des axes majeurs des Pyrénées centrales.

Pour les habitants des communes de Cierp-Gaud, Marignac, Saint-Béat et Arlos, ce sera aussi la fin d'une noria de poids lourds dont le pic de trafic peut atteindre 1000 camions/jour et le début d'une bouffée d'oxygène.

« C'est une priorité de sécurité publique et de développement économique », rappelait Pierre Izard le 15 Octobre dernier lors de sa visite du chantier accompagné de Pascal Mailhos, préfet de la Haute-Garonne et de Martin Malvy, président du Conseil Régional.

Visite du tunnel à Saint-Béat / Jean-Alexandre Lahocsinszky-DDM

PRÉVENTION
Du nouveau à la MDA

La Maison Départementale des Adolescents (MDA) de la Haute-Garonne a mis en place un nouveau programme d'ateliers destiné aux adolescents qui présentent des facteurs de risque à l'installation d'une dépression. Baptisée « Un temps pour la confiance », cette action de prévention collective – par groupe de 10 jeunes âgés de 15 à 17 ans qui ont été orientés par des professionnels de la MDA - a été créée par un infirmier et un psychologue dans le but de prévenir l'apparition de troubles liés à l'adolescence.

Ce programme est composé de six séances qui ont lieu une fois par semaine. Dépression, relation avec les autres, communication, estime de soi ou encore image du corps, les thèmes abordés sont variés. Depuis sa création en mars dernier, ce programme bénéficie d'un très bon taux de satisfaction chez les participants avec une note moyenne de 17/20.

Infos pratiques : Maison Départementale des Adolescents, 16 rue Riquet, à Toulouse. Tél. 05 34 46 37 64.

Plus d'infos sur www.haute-garonne.fr.

À noter par ailleurs que les prochains ateliers « Viens te poser » auront lieu du 8 au 29 janvier, tous les jeudis de 17h30 à 19h, autour de la thématique « Renforcer la confiance en soi ».

Lydie Salvayre
une Haut-Garonnaise
Prix Goncourt !

Cette récompense a honoré une écrivaine fille de républicains espagnols qui aura passé son enfance d'abord à Fronton, puis à Auterive dans le milieu modeste de la colonie des réfugiés espagnols en Haute-Garonne, port d'attache, conservatoire de l'idée républicaine et base arrière de la future démocratie espagnole.

Le témoignage livré dans le roman « Pas Pleurer » nous rappelle que les hommes et les femmes jetés sur les routes de l'exil républicain espagnol sont à jamais entrés dans l'histoire de la Haute-Garonne. Ce patrimoine historique commun, les élus du Conseil Général en savent la valeur et l'importance. Toulouse, capitale de l'exil espagnol et la Haute-Garonne en portent éternellement l'empreinte.

FESTIVAL
Le meilleur de la télé à Luchon

Du 4 au 8 février prochain, se tiendra à Bagnères-de-Luchon le Festival des Créations Télévisuelles. Pour sa 17e édition, les amoureux du petit écran, professionnels et grand public, sont invités à découvrir fictions, séries ou mini-séries représentants l'excellence de la production française.

Projections en avant-première, rencontres-débats ou encore séances de dédicace sont au programme de ce « Cannes de la télé » dont le jury décernera cette année encore une série de prix.

> Plus d'infos :
sur www.festivaldeluchon.tv

Le Conseil Général
est partenaire du festival

SOLIDARITÉ

Jeunes étrangers isolés : des réponses à un défi humain.

Tout enfant résidant sur le territoire français, quelle que soit sa nationalité, relève, d'après la loi, du dispositif de protection de l'enfance assuré par le Conseil Général. C'est donc aussi le cas des mineurs isolés étrangers qui sont pris en charge grâce à une mission d'accueil spécifique.

Ils ont fui leur pays, confrontés à la guerre ou à la misère. Loin de leur pays d'origine, ils ont moins de 18 ans et se trouvent sans personne pour les protéger et prendre les décisions importantes les concernant. La situation des mineurs isolés étrangers se situe donc au croisement des dispositifs de protection de l'enfance assumés par le Conseil Général, des compétences des autorités judiciaires et des dispositifs liés aux flux migratoires et droits de séjours relevant de l'État.

Des effectifs et des budgets en hausse

Ils sont aujourd'hui 350 en Haute-Garonne. Un chiffre en constante augmentation puisque l'année dernière ils étaient 252 et que l'on en recensait 73 en 2011. Cette très forte progression constitue un véritable défi humain pour les équipes de l'aide sociale à l'enfance et une contrainte très forte pour les équilibres financiers du Conseil Général.

Face à cet afflux et pour alléger la tâche des Maisons des Solidarités, une cellule spécifique d'accueil, composée d'assistants sociaux éducatifs, d'éducateurs spécialisés et d'agents administratifs, a été mise en place depuis 2012.
Parallèlement le budget dédié à cette mission a fortement augmenté puisque de 4,1 millions d'euros en 2012 il a doublé l'année suivante et continue de croitre en 2014.

Les limites de la compétence du Conseil Général

Afin de permettre l'exercice de cette mission, les moyens du Conseil Général de la Haute-Garonne n'ont eu de cesse de s'accroitre depuis 2012. Mais cette problématique dépasse aujourd'hui le Conseil Général de la Haute-Garonne et relève des politiques de flux migratoires sur le territoire national. Le Conseil Général a alerté à plusieurs reprises l'État sur les flux importants de jeunes isolés étrangers constatés depuis 2012 sur le territoire de la Haute-Garonne.

Les mesures prises

Pour faire face à cette situation, le Conseil Général vient de prendre plusieurs mesures visant à poursuivre ce devoir de solidarité vis-à-vis des enfants en abondant de 1,5 million d'euros le budget de 9 millions déjà alloué pour accueillir et accompagner les jeunes étrangers isolés. Il a été par ailleurs décidé de poursuivre le soutien au Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés (SAMI) et de lancer un appel à projets afin de créer une nouvelle structure spécialisée pour l'accueil de jeunes. Un nouveau courrier a été adressé au Ministre de l'Intérieur et à la Garde des Sceaux sur les difficultés d'une telle prise en charge pour le Conseil Général.

ÉDUCATION

La rentrée dans les collèges

En septembre, deux nouveaux collèges, à Nailloux et Auterive, ont été inaugurés et quatre ont officiellement reçu leurs noms. Revivez, en images, cette rentrée très animée dans l'ensemble du département.

Agrandissement du collège Condorcet, à Nailloux

2 SEPTEMBRE

Dix ans après l'inauguration de ce collège construit par le Conseil Général pour répondre aux besoins de scolarité d'un canton en pleine expansion, une extension met l'établissement en capacité d'accueillir 600 élèves, signe du développement et de l'accueil continu de population jeune dans ce canton.

Lors de l'inauguration du collège de Nailloux

2 SEPTEMBRE

Inauguration du collège d'Auterive

Reconstruction du collège Antonin Perbosc, à Auterive

En livrant pour cette rentrée scolaire un Collège Antonin Perbosc d'Auterive entièrement rénové et équipé des moyens techniques les plus récents, le Conseil Général continue d'être un élément de stabilité et de proximité pour la communauté éducative, pour les élèves et leurs parents, pour les communes de la Haute-Garonne. Cette opération de grande envergure vient illustrer toute l'importance que l'Assemblée départementale accorde à l'éducation et, de façon plus générale, au maintien et à la modernisation des services publics de proximité.

Collège Raymond Badiou, à Toulouse

3 SEPTEMBRE

Cette cérémonie a permis d'officialiser le souhait émis par la précédente municipalité de placer le collège du quartier de la Reynerie de Toulouse sous les auspices de Raymond Badiou, premier maire de Toulouse au lendemain du second conflit mondial.

« Donner ce patronyme, c'est afficher pour les générations d'élèves qui passeront dans ces murs la volonté de respecter un message d'humanisme ». **Pierre Izard**

Le collège de la Reynerie se nomme désormais Raymond Badiou

Collège Pierre Mendès-France, à Labarthe-sur-Lèze

8 SEPTEMBRE

En prenant aujourd'hui le nom de Pierre Mendès-France, le collège de Labarthe-sur-Lèze s'inscrit dans la longue liste républicaine des personnalités dont la Haute-Garonne a choisi de s'inspirer pour transmettre aux générations à venir les valeurs nécessaires à leur vie d'adulte. Si la dédicace d'un établissement scolaire est toujours un acte important pour la vie d'une commune, elle rejoint aussi parfaitement l'exigence politique qui est celle du Conseil Général pour faire que l'Éducation nationale puisse, en Haute-Garonne, développer toutes ses vertus républicaines d'accès au savoir, d'égalité des chances et de laïcité.

Un collège nommé Pierre Mendès-France à Labarthe-sur-Lèze

Collège Rosa Parks, à Toulouse

11 SEPTEMBRE

« Tout collège créé ou rénové doit trouver un nom. Rosa Parks, c'est un nom qui force l'admiration par les qualités de courage, d'audace et de persévérance inouïes qu'il réunit ». **Pierre Izard**

Le collège de Lalande prend le nom de Rosa Parks

Collège Charles Suran, à Boulogne-sur-Gesse

26 SEPTEMBRE

C'est assurément pour Boulogne, mais aussi pour le Conseil Général un honneur de pouvoir ainsi rendre hommage à l'un de ses plus éminents représentants reconnus « juste parmi les nations » en lui dédiant un bâtiment départemental. Charles Suran, en effet, a été maire de Boulogne, Conseiller Général du canton et sénateur de la Haute-Garonne. Il l'a été au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et cela sans discontinuité jusqu'à sa mort en 1971.

TRANSPORT SCOLAIRE
« Attachez vos ceintures »

À compter du 1er septembre 2015, la réglementation prévoit que tous les cars scolaires soient équipés de ceintures de sécurité. En Haute-Garonne, le programme de rajeunissement du parc des autocars de transport scolaire initié par le Conseil Général a permis aux transporteurs de renouveler progressivement leur flotte. Ainsi, depuis septembre 2014, la quasi-totalité des véhicules réalisant le millier de services de transport scolaire était déjà équipée de ceintures de sécurité. L'ensemble des autocars le sera pour la rentrée 2015.

Sensibiliser les jeunes au port de la ceinture

Le Conseil Général dispense de nombreux messages de prévention et de sensibilisation au port obligatoire de la ceinture auprès des collégiens dans le cadre des animations sur la sécurité dans le transport scolaire menées auprès de ce jeune public. Mais sur les 46 000 élèves transportés, une très faible minorité pense à boucler la ceinture dont le siège est pourtant équipé. Il est donc important de rappeler aux familles de sensibiliser leurs enfants à la nécessité de s'attacher dans l'autocar scolaire pour préserver leur sécurité.

VOIRIE

L'hiver, la sécurité de circulation est une priorité

Givre, verglas, neige ? En prévision de l'hiver, les services routiers du Conseil Général ont affiné leur organisation pour rétablir des conditions de circulation acceptables dans les délais les plus brefs possible sur les 6 700 km de routes départementales. Leur objectif ? Éviter les situations d'isolement.

Une veille météorologique

Point clé du dispositif: une veille météorologique renforcée par un réseau de stations météorologiques dédiées à la route installée en différents endroits significatifs et permettant de détecter les conditions de formation du givre ou du verglas. Lorsque l'on s'approche des conditions sensibles, des patrouilles complètent cette surveillance, les jours ouvrables, les week-ends et jours fériés.

Une surveillance constante

À partir des bulletins de prévisions météorologiques et des stations de mesure du Conseil Général, une évaluation du risque routier est établie chaque jour, de façon à programmer les interventions. Ces dispositions peuvent être complétées par des patrouilles pour vérifier l'état des chaussées et son évolution prévisible et ainsi mobiliser les équipes qui interviennent d'abord sur les axes structurants, puis sur le reste du réseau.

Des moyens conséquents

65 engins de traitement (déneigement et salage) et 20 engins plus spécialisés en zone montagne sont prévus pendant toute la période avec 140 agents en astreinte pour intervenir dans les meilleurs délais possible pour assurer des conditions de circulation acceptables sur le réseau de liaison (environ 2 600 km) et procéder, au plus vite, au désenclavement du réseau de desserte (4 100 km).

Des moyens supplémentaires sont progressivement mis en œuvre pour compléter le dispositif, en particulier avec l'apport du Parc Technique du Conseil Général.
Plus de 500 agents et une centaine d'engins peuvent être mobilisés pour se relayer et ainsi désenclaver les populations en cas d'intempéries de caractère exceptionnel. Si les chutes de neige sont importantes, les actions peuvent se prolonger de façon continue entre 3 heures et 22 heures, les interventions de nuit étant très exceptionnelles.

Les routes traitées par ordre prioritaire

Comme l'étendue du réseau ne permet pas aux agents d'être présents partout simultanément, un phasage des interventions est organisé en fonction de l'importance des axes (trafic, intérêt économique ou touristique), mais en gardant comme objectif de traiter l'ensemble du réseau dans des délais acceptables.

Le dispositif hivernal

380 agents et **20 saisonniers** sur les engins

40 agents pour **la maintenance mécanique et les approvisionnements**

80 agents pour l'encadrement, l'organisation et le suivi des opérations

100 véhicules (camions porteurs avec saleuse et lame de déneigement, engins spécialisés, fraises à neige)

1 000 à 5 000 tonnes de sel, utilisées dans la lutte contre le verglas et l'élimination des phénomènes glissants, après enlèvement de la neige par raclage.

L'INNOVATION AU CŒUR DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Éducation, culture, solidarités humaines et territoriales,environnement, aménagement numérique du territoire, mobilités durables, transition énergétique, logement… l'innovation est au service de la qualité des services rendus à la population

Interview du Président Izard

« Le Conseil Général, une collectivité d'actualité, innovante et capable d'évolution »

Malgré ses réussites affichées depuis plus de 30 ans, le Conseil Général est à nouveau présenté comme une collectivité surannée et de trop au sein du fameux « millefeuille » territorial.

Pierre Izard : D'abord, rien ne prouve, ni études, ni évaluation approfondie, ni chiffres vérifiés à l'appui que la raison d'être des Conseils Généraux, dont nul ne doute qu'ils peuvent encore évoluer ou se transformer, soit réellement et définitivement épuisés.
Rien ne prouve ensuite que la disparition du Conseil Général faciliterait la modernisation de l'action publique locale pour la rendre plus efficace, plus économe, plus pertinente et plus innovante. C'est tout le contraire si l'on veut bien considérer que le Conseil Général est une collectivité d'actualité, innovante et donc capable d'évolution.

Quelle est précisément cette part d'innovation et de créativité du Conseil Général et de ses élus dans la construction des politiques et des services publics en direction des habitants de la Haute-Garonne ?

Pierre Izard : L'innovation dans les politiques départementales cela consiste de mon point de vue à mettre en œuvre des réponses, des services, des actions ou des dispositifs inédits pour améliorer ou transformer la vie des habitants et du territoire où ils vivent. Le Conseil Général a ainsi mis très tôt l'innovation au cœur de ses politiques publiques pour répondre aux besoins nouveaux et émergents du territoire de la Haute-Garonne et de sa population. Avec les lois de décentralisation du début des années 1980 et celles qui ont suivi, le Conseil Général a ainsi pu conduire, soutenir et accompagner sur le territoire toutes les grandes mutations sociales, culturelles et économiques… Cela a profondément renforcé la démocratie locale et modifié la relation des élus et des citoyens avec leur territoire.

Pouvez-vous citer quelques exemples ?

Pierre Izard : La décentralisation nous a obligés d'imaginer et de déployer des politiques de solidarité inédites dans les champs de la lutte contre la dépendance, de l'insertion sociale, de la protection de l'enfance, de la compensation du handicap, ou encore de l'accès au logement… nous nous sommes attelés à remettre à niveau le parc immobilier des collèges et des infrastructures routières dont l'entretien avait été négligé des décennies durant par l'État. Nous avons mis aussi notre vision stratégique et notre ingénierie au service des territoires, en accompagnant les communes et les intercommunalités dans leur développement, pour garantir partout en Haute-Garonne, un niveau de services publics équitable.

→ Nous nous sommes emparés des nouvelles technologies pour concevoir, inventer puis construire un schéma départemental d'aménagement numérique du territoire et dans nos domaines de compétence, les services qui facilitent la vie quotidienne de chacun dans l'accessibilité aux services publics, les mobilités durables, l'e.éducation, la restauration collective responsable, etc.

→ Confronté à des enjeux inédits de développement équilibré et durable du territoire, enjeux de mobilité, de transition énergétique, d'allongement de l'espérance de vie et d'autonomie, d'éducation, d'agriculture responsable, etc., le Conseil Général a diversifié ses modalités d'interventions, adapté sa gouvernance et son organisation, multiplié ses partenariats.

→ Bref, 30 ans de retour d'expérience me font dire que le Conseil Général est une idée forte et neuve, un échelon indispensable de péréquation et de mutualisation, un échelon majeur dans une organisation territoriale fut-elle réformée.

Quelle est votre conception de la démocratie locale aujourd'hui ?

Pierre Izard : Le Conseil Général et ses élus agissent dans une période caractérisée par le scepticisme des citoyens vis-à-vis des décideurs publics et de leur capacité à connaître et à répondre à leurs préoccupations quotidiennes. La crise économique et sociale que nous vivons nécessite donc une organisation politique de proximité. Dans le contexte de réduction contrainte de nos budgets, ce que nous exprimons, c'est un besoin de financement de nos dépenses sociales obligatoires et de nos investissements pour précisément répondre aux besoins de solidarité, soutenir l'activité économique locale, et donc l'emploi.

→ Au moment où je vous parle, on ressent bien aussi au niveau des grandes associations d'élus et dans le débat national que la perspective d'une suppression pure et simple du Conseil Général inquiète, parce que chacun comprend qu'il y aura toujours besoin d'un niveau de proximité entre le bloc local communal et les grandes Régions. Ce niveau de proximité est aujourd'hui bien représenté par le Conseil Général comme élément clé de la cohérence et de l'ancrage fort des politiques publiques de solidarité et de proximité territoriale et sociale qu'il développe partout en Haute-Garonne.

TERRITOIRES

SOUTENIR LES COMMUNES RURALES

Les petites communes voient aujourd'hui leurs budgets lourdement impactés par les nécessaires mises aux normes de sécurité, d'accessibilité ou d'efficacité énergétique de leurs différents bâtiments. Le Conseil général répond présent à leurs côtés en les aidant à financer ces nécessaires travaux. C'est un volet aujourd'hui essentiel de son soutien à l'investissement local et à l'aménagement du territoire.

Même s'il ne s'agit pas pour lui d'une compétence obligatoire, le Conseil Général est fortement engagé aux côtés des communes pour les aider à financer la création et l'entretien d'équipements publics locaux de qualité pour leurs administrés. L'aide à la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité ou à l'amélioration de l'efficacité énergétique de ces équipements constitue un autre volet, lui aussi essentiel, du soutien du Conseil Général à l'investissement communal.

L'accessibilité des bâtiments communaux

Mairies, écoles, bibliothèques, églises, salles de sports et des fêtes, locaux associatifs... chaque commune est propriétaire d'un patrimoine immobilier qu'elle doit rendre accessible à tous ses administrés. Toute personne en situation de handicap doit ainsi pouvoir circuler, utiliser les équipements, se repérer et communiquer ou utiliser les différents équipements publics. Initialement fixée au 1er janvier 2015 par la loi du 11 février 2005 sur le handicap, la mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public vient d'être reportée et échelonnée dans le temps moyennant la production par la commune d'un Agenda d'Accessibilité Programmée. Elle n'en demeure pas moins obligatoire et rend l'aide du Conseil Général tout aussi nécessaire pour y parvenir.

Rénovation énergétique du patrimoine communal

Les bâtiments communaux (école, mairie, bâtiments sportifs…) sont des grands postes de consommation énergétique.
Le Conseil Général accompagne les communes pour réaliser les travaux d'isolation des bâtiments, de rénovation des installations électriques et de chauffage qui sont budgétairement conséquents. Cette aide permet d'insuffler une dynamique visant à réduire leur consommation énergétique et participe à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Aide aux communes pour améliorer l'accessibilité aux lieux publics

Mutualiser les moyens et les compétences

Créé en 2009, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement permet aux collectivités de Haute-Garonne qui le souhaitent de mutualiser leurs efforts notamment en matière d' eau potable, d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Il fédère près de 200 communes et 25 groupements de communes, soit plus de 400 000 habitants en vue de répondre aux enjeux d'environnement, de santé publique, d'aménagement du territoire.

Le très haut débit devient un enjeu majeur d'aménagement du territoire

Depuis plus de dix ans, le Conseil Général de la Haute-Garonne est fortement mobilisé pour mettre en place un réseau haut débit grand public qui a permis de désenclaver les zones mal desservies. Les services déjà existants et les innovations multiples qui devraient voir le jour dans un proche avenir, montrent que l'accès au très haut débit favorisera de nouveaux usages dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, l'e-administration, la culture ou les loisirs. Un partenariat se met progressivement en place entre le Conseil Général, les communes et les intercommunalités, capable d'offrir un très haut débit accessible à l'ensemble des Haut-Garonnais selon un calendrier programmé en plusieurs phases pour couvrir l'ensemble du territoire dans les quinze prochaines années.

INTERVIEW

René Savelli, président des maires ruraux de la Haute-Garonne

« Les aides du Conseil Général sont vitales pour nous »

Quels besoins spécifiques ont aujourd'hui les communes rurales du département ?

Tous les services d'État ayant disparu, les communes rurales représentent le dernier service public de proximité qui existe auprès de la population. Les élus se retrouvent donc mobilisables 24h/24 sur tous les fronts : petite enfance, personnes âgées, agriculture, tourisme ou encore culture. Et ce, d'autant plus, qu'on voit arriver de nouvelles populations dans les campagnes : les « rurbains », des familles qui n'ont plus les moyens d'habiter dans l'agglomération toulousaine. Or ces derniers ont des besoins, en matière d'écoles par exemple, mais aussi d'accès à Internet à haut débit, et les communes rurales doivent s'adapter pour répondre à ces nouvelles demandes.

En quoi l'action du Conseil Général est-elle nécessaire pour ces communes ?

On travaille main dans la main avec le Conseil Général, et ses aides, par le biais de subventions, sont vitales pour nous. Sans elles, nous serions contraints de fermer les églises, nous n'aurions pas les moyens de les entretenir, les routes seraient dégradées, et les transports scolaires ne seraient plus gratuits. Grâce à l'Agence Technique Départementale, le Conseil Général nous apporte aussi des services essentiels dans divers domaines tels que la gestion financière, le conseil juridique ou encore l'assistance informatique.
La réforme territoriale envisagée par le gouvernement risque de mettre en péril ces aides.

Quelles en seraient les conséquences ?

Pour nous, ce serait la catastrophe. Nous ne pourrions plus offrir la même qualité de services et nous ne pourrions plus investir. Or sans investissements, ce sont les entreprises locales qui n'auraient plus de travail, et les conséquences seraient dramatiques pour l'emploi.

LOGEMENT

PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

La précarité énergétique touche de manière particulièrement forte les ménages les plus modestes situés en zones rurales compte tenu des caractéristiques des logements d'une partie du patrimoine bâti, public ou privé de la Haute-Garonne...
Le Conseil Général aide ces ménages à améliorer la performance énergétique et favorise ainsi une transformation spécifique des habitations situées dans les petites villes et bourgs ruraux du département.

Une meilleure isolation, la mise en place d'une chaudière nouvelle génération permet d'économiser près d'un mois de loyer sur les factures de gaz et d'électricité.

Le mauvais état de certains logements combiné à son occupation par des personnes fragilisées du fait de l'âge ou d'une situation économique et sociale difficile explique ces situations de vulnérabilité énergétique.
Les situations sont multiples : locataires très modestes, jeunes accédants très endettés ayant acquis une maison en mauvais état éloignée de l'agglomération toulousaine, personnes âgées vivant de très petites retraites et vieillissant dans un patrimoine ancien peu ou mal entretenu. On estime à 80 000 le nombre de propriétaires modestes ou très modestes qui occupent, hors agglomération toulousaine, une maison de plus de 15 ans et à 9000 celui des logements du parc privé considéré comme de mauvaise qualité.
Sur ce même territoire, 25 000 ménages seraient en situation de vulnérabilité énergétique en consacrant plus de 10% de leurs revenus à leurs dépenses d'énergie.
Et pourtant, le nombre de logements réhabilités grâce à des aides financières de l'ANAH et des collectivités locales sur ces territoires ruraux ou périurbains ces dernières années est relativement élevé.
Des dispositifs spécifiques ont été mis en place par le Conseil Général, notamment pour accompagner les communes ou les intercommunalités engagées dans des dynamiques de réhabilitation.
Ainsi 32 opérations locales d'amélioration de l'habitat ont été menées ces dernières années à l'initiative des territoires, avec l'appui du Conseil Général. De 2005 à 2013, 2691 logements privés ont été réhabilités avec l'aide de l'ANAH et des collectivités locales, soit une moyenne de 340 logements par an.
La mise en place en 2013 du Programme national de Rénovation Énergétique de l'Habitat a donné un coup d'accélérateur à cette dynamique.

Améliorer l'efficacité énergétique des HLM :

Les réhabilitations offrent en particulier l'occasion d'améliorer les consommations énergétiques des logements sociaux. Ainsi le Conseil général actionnaire majoritaire de l'OPH31 et de la SA les Chalets accompagne-t-il le GIE Garonne Développement dans la rénovation de son patrimoine. Villemur, Auterive, Carbonne, Aucamville, Tournefeuille, plusieurs centaines de logements ont fait l'objet d'importants travaux ; d'autres sont encore en chantier ou feront l'objet de travaux dans le courant de 2015.

ÉNERGÉTIQUE

Accompagner les particuliers les plus fragiles et les plus modestes

Le Conseil Général soutient aussi la réhabilitation de logements pour les propriétaires occupants modestes, les bailleurs privés qui proposent des logements avec des loyers conventionnés, ainsi que l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées.
L'objectif est d'accompagner ces personnes pour les aider à établir un programme de travaux adaptés aux déficiences de leur logement, le cas échéant à leur handicap, et surtout à leurs très faibles moyens, de manière à améliorer leurs conditions de vie et le coût d'usage de leur logement.

2015 VERS DE NOUVELLES DÉMARCHES D'INFORMATION ET D'ASSISTANCE POUR LES USAGERS.

Le Conseil Général travaille actuellement à mettre en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) visant à toucher encore plus efficacement les particuliers les plus en difficulté ou les plus âgés. D'ici fin 2015 une équipe pluridisciplinaire sera dotée de compétences techniques, sociales et juridiques et aura pour objectif de prospecter et de repérer le bâti dégradé ou les situations individuelles à problèmes en vue d'aider les particuliers à faire un diagnostic du bâti, à mettre au point leur projet de travaux, à établir leurs devis et leur plan de financement.
La présence de cette équipe et la gratuité pour l'usager du montage des dossiers devraient accompagner la dynamique de réhabilitation énergétique et thermique déjà enclenchée en Haute-Garonne.

Réhabiliter les logements des centres bourgs est un enjeu primordial pour les communes de la Haute-Garonne.

Le collège de Saint-Jory , un bâtiment HQE

ÉCONOMIE

THÉOGONE : 25 ANS D'INNOVATION AU SERVICE DE L'EMPLOI

Les entreprises haut-garonnaises ont une véritable culture de l'innovation.
En donnant naissance à Théogone, il y a 25 ans, le Conseil Général mettait en place un outil destiné à susciter et accompagner ce dynamisme. Avec, à la clef, la création de milliers d'emplois.

Avec plus de 8000 chercheurs répartis dans 500 laboratoires de pointe publics ou privés, la Haute-Garonne se situe dans les premiers rangs pour l'innovation et la recherche en France. C'est pour soutenir ces atouts que le Conseil Général a créé le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI) Théogone à la fin des années 90. Cette pépinière réservée aux entreprises innovantes accompagne des porteurs de projets afin de les aider dans cette démarche périlleuse qui consiste à transformer une idée en un produit ou service commercialisable.

De l'incubateur...

Théogone est d'abord un incubateur. C'est-à-dire une structure d'accompagnement de projets de création d'entreprises. Sa mission : détecter des projets et en valider le caractère innovant, avant d'apporter son assistance aux créateurs ainsi sélectionnés. L'équipe du CEEI les aide notamment à établir un « business plan », à mener des études pré-commerciales, et les met en relation avec des partenaires extérieurs. À l'issue de cette première étape de 18 mois, les porteurs de projets sont en mesure de créer leur société. Théogone ne les abandonne pas pour autant…

...à la pépinière

Le CEEI est en effet également une pépinière qui durant 4 ans au maximum, héberge les entreprises innovantes sur les deux sites ouverts par le Conseil Général à des tarifs de location particulièrement privilégiés : celui de Ramonville-Saint-Agne, au cœur du pôle scientifique et industriel toulousain qui rassemble actuellement 36 entreprises, et celui de Martres-Tolosane qui en regroupe 4. En plus de l'hébergement, Théogone fournit des services communs ainsi qu'une assistance aux dirigeants (suivi régulier, préparation du développement de la société, à la sortie de la pépinière…).

Des entreprises innovantes et pérennes

Dans leur grande majorité, les entreprises accompagnées se développent dans les secteurs de l'aéronautique, du spatial et de l'informatique. Mais quelques-unes travaillent aussi sur des produits très spécifiques comme la robotique de service dans la sureté nucléaire, la santé, les médicaments issus des bio-technologies, l'électronique embarquée… Toutes ont en commun d'être très innovantes et d'avoir un fort potentiel de développement. Et les statistiques de Théogone le prouvent : pour chaque nouvelle entreprise accueillie, ce sont en moyenne 10 emplois supplémentaires qui sont créés. En 25 ans, pas moins de 2 500 emplois ont ainsi été créés !

Le taux de pérennité des entreprises issues de Théogone atteint 80% dans les 2 ans qui suivent leur sortie. Un taux nettement supérieur à la moyenne nationale qui illustre la pertinence de la démarche. Le renouvellement est donc permanent : chaque année, la pépinière accueille une dizaine de nouvelles entreprises et accompagne 2 ou 3 projets de création.

ILS SONT CHEZ THÉOGONE…

> InnerSense

Aménager son intérieur grâce aux technologies mobiles. C'est l'idée ingénieuse de la start-up InnerSense qui propose aux professionnels de l'agencement d'espace des outils innovants permettant à leurs clients de tester virtuellement des meubles chez eux grâce à leur tablette ou smartphone.

Après un an de mise en place, la société s'est créée en mai dernier et compte déjà 8 salariés.

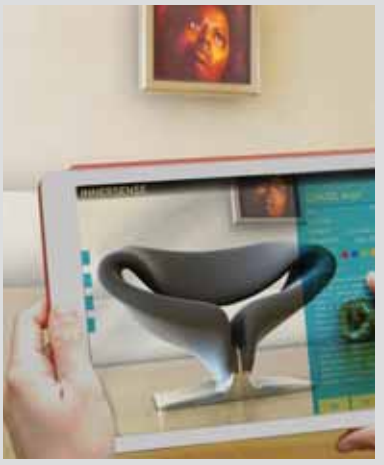

© innersense

> Ingenuity i/o

Que ce soit pour des start-up ou des grands groupes industriels, Ingenuity i/o développe des produits interactifs enrichis en répondant de façon originale à leurs défis humains, technologiques et opérationnels. ERDF, Airbus ou encore Rockwell Collins lui font déjà confiance pour créer, expérimenter et déployer leur innovation sur le terrain.

© ingenuity

ZOOM SUR…

le 1er incubateur spatial de France

En juin 2013, le Conseil Général a participé à la création du 1er incubateur spatial français, avec le concours de l'Agence Spatiale Européenne, du CNES, des pôles de compétitivité Aerospace Valley et Pégase ainsi que des incubateurs Midi-Pyrénées, PACA EST, Bordeaux Technowest et Estia Entreprendre. ESA-BIC SUD FRANCE a pour but de favoriser la création d'entreprises fondées sur le transfert de technologies issues du spatial vers d'autres domaines. Cet incubateur favorise également le développement des services et applications issues des technologies spatiales. Un an après sa création, ESA-BIC a déjà accompagné 17 entreprises, dont un tiers sur le territoire haut-garonnais.

Les chiffres clés

36 **entreprises hébergées et accompagnées pour un chiffre d'affaires cumulé de 5 millions d'euros, dont plus de 1,1 million à l'export**

231 **entreprises accueillies en 25 ans**

2 500 **emplois créés**

ÉCONOMIE

EUROCENTRE. LA LOGIQUE DU SUCCÈS

Idéalement située au cœur des échanges européens, Eurocentre a su s'imposer comme un poumon économique incontournable du département. Créée en 1992, la plateforme logistique accueille aujourd'hui plus de 130 entreprises générant pas moins de 3 500 emplois.

Plus de 20 ans après sa création grâce à la volonté conjointe du Conseil Général de la Haute-Garonne, la Région Midi-Pyrénées, et les communes de Villeneuve-lès-Bouloc et Castelnau d'Estrétefonds, la plateforme logistique est devenue un pôle essentiel pour le développement économique du département. Gérée par un Syndicat Mixte composé des quatre collectivités, la ZAC Eurocentre a d'ailleurs été reconnue parmi les 12 grands sites logistiques français d'envergure internationale. Doté d'infrastructures lourdes (routières, autoroutières et ferroviaires), ce site de 300 hectares regroupe une part importante du fret de marchandises. 130 entreprises parmi lesquelles des « poids lourds » dans les domaines des transports et de la grande distribution tels que Pomona, Danone, Transgourmet ou encore la Stef ont ainsi choisi cette plateforme pour s'implanter, générant pas moins 3 500 emplois. Un véritable succès puisque la quasi-totalité des terrains de la ZAC destinés à la commercialisation a désormais été vendue.

Un site unique, de nombreux atouts

Les avantages sont multiples. La facilité d'accès, d'abord, notamment depuis la mise en service de l'échangeur autoroutier sur l'A20, fréquenté par près de 14 000 véhicules par jour, dont plus de 2000 camions ! L'embranchement ferroviaire, également, qui permet de recevoir des trains complets et de desservir la zone.

Son positionnement stratégique, enfin, au carrefour des échanges entre le sud-ouest de la France et le reste de l'Europe qui en font une plateforme incontournable.
L'autre atout de la ZAC est sa large dimension. Elle permet en effet de recevoir des entrepôts de grande taille (jusqu'à 36 000 m2), condition sine qua non pour l'implantation de nombreuses entreprises de logistique. Enfin, conformément à la volonté du Syndicat Mixte, l'aménagement d'Eurocentre ne s'est pas fait au détriment de sa qualité environnementale. Pas moins de 65 hectares d'espaces

POUR LA PLATEFORME LOGISTIQUE

© Florence AT

En chiffres

130 entreprises

3 500 salariés

200 hectares destinés à la commercialisation

100 hectares d'infrastructures et d'espaces verts

verts ont en effet été préservés afin d'offrir un cadre de vie agréable pour les salariés. Sans compter sur le développement des services – hôtels, restaurants (…) – qui facilite l'accueil et le confort, ou encore le centre routier qui offre un parking poids lourds de 200 places, une station-service et un centre de lavage. Un pari réussi, qui permet au département de diversifier ses pôles d'activités économiques.

Plus d'infos sur www.eurocentre.fr

Quelques repères

Eurocentre est géré par un Syndicat Mixte composé du Conseil Général de la Haute-Garonne, de la Région Midi-Pyrénées et des deux communes d'implantation que sont Villeneuve-lès-Bouloc et Castelnau d'Estrétefonds. Il assure l'aménagement, la commercialisation et la gestion de la ZAC.

La présidence d'Eurocentre alterne tous les trois ans entre le Conseil Général et la Région. La présidence du Syndicat Mixte devrait être assurée par Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne, à compter de ce mois de décembre.

ENVIRONNEMENT

LE "ZÉRO PHYTO" C'EST MAINTENANT !

Le développement durable et la biodiversité sont des concepts qui font désormais partie de notre vie courante. Investi dans cette vision écologique, le Conseil Général met en place cette nouvelle démarche environnementale au sein de ses propres directions et services de l'administration départementale pour une gestion éco-responsable des espaces publics.

Des dispositifs concrets.

Le Conseil Général a très tôt anticipé sur les nouvelles obligations réglementaires en la matière en édictant des règles drastiques. Les pulvérisations de produits phytosanitaires sont ainsi interdites à moins de 100 m d'un point d'eau. En complément et afin de limiter les risques de transfert vers la nappe phréatique, le Conseil Général interdit également l'application de pesticides au niveau de tous les collecteurs d'eau pluviale (fossés, caniveaux...) Il privilégie le désherbage à base de produits naturels, le désherbage thermique, manuel ou le paillage de certains espaces pour éviter la pousse de végétaux indésirables.

Technique raisonnée du fauchage des accotements des routes

Le dispositif du « fauchage raisonné » des bords de routes, moins consommateur en carburant et protecteur de la biodiversité (développement de graines, faune et flore diversifiées, réapparition d'animaux et d'insectes…) complète déjà ces initiatives.

Que dit la loi ?

D'abord, qu'il est interdit à compter du 1er Mai 2016, à l'État, aux collectivités territoriales et à tout propriétaire qu'il soit public ou privé, d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts et des lieux de promenades.

Un progrès sanitaire et environnemental.

La réduction et la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires sont devenues inévitables pour des raisons sanitaires bien entendu, mais également pour des raisons écologiques. L'utilisation de ces produits est en effet de plus en plus encadrée, afin de respecter l'environnement, la santé de l'applicateur et celle des usagers. L'objectif du dispositif « zéro phyto » permet ainsi au Conseil Général de devancer les évolutions réglementaires, tout en protégeant la nature et la santé humaine. C'est toute la population qui en profitera en termes de santé publique, les professionnels comme les particuliers.

Désherbage thermique au Conseil Général

Des pratiques nouvelles

Le « zéro phyto » devient la règle, et n'est plus l'exception. Tout le monde est concerné, autant s'y préparer. Il s'agit d'abord de convaincre de l'intérêt de ces nouvelles pratiques écologiques, d'accompagner ces changements, par la formation des personnels, ensuite par la mutualisation des compétences et les échanges d'expériences entre toutes les directions du Conseil Général. C'est une transition profonde qui a déjà commencé.

Espèces végétales protégées

La Direction de la voirie et des infrastructures du Conseil Général utilise les informations fournies par le Conservatoire botanique pyrénéen pour identifier et localiser les espèces végétales protégées...Plusieurs espèces de valeur patrimoniale ont ainsi été repérées sur les dépendances vertes routières, dont la Rose de France ou la tulipe sauvage... Les agents le savent, grâce à une cartographie, où elles se situent, et débutent le fauchage une fois le cycle biologique de chaque plante terminé.

La « Rose de France », une espèce protégée

SOLIDARITÉS

SERVICES À LA PERSONNE : 2 DISPOSITIFS POUR FACILITER LES DÉMARCHES

Le Conseil Général a mis en place cette année deux nouveaux dispositifs complémentaires, Chèque Solidarité 31 et Télégestion Solidarité 31, avec pour objectif de moderniser le suivi des prestations pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Et ainsi favoriser leur maintien à domicile.
Mode d'emploi.

> Pour tout renseignement supplémentaire :
N° Vert 0 800 600 031

1 > LE CHÈQUE SOLIDARITÉ 31

C'est quoi ?

Délivré et financé par le Conseil Général de la Haute-Garonne, le Chèque emploi service universel (CESU) – baptisé Chèque Solidarité 31 - permet aux personnes âgées ou en situation de handicap de payer directement le salaire d'une aide à domicile.

C'est pour qui ?

Pour les 4 000 bénéficiaires de l'APA à domicile (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et les 400 bénéficiaires de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) qui font appel à une aide à domicile en emploi direct ou via un service mandataire.

Comment ça marche ?

Jusqu'à présent, les bénéficiaires recevaient l'allocation d'APA ou de PCH sur leur compte bancaire et devaient ensuite assurer le paiement du salaire net, des congés payés et des charges sociales de leur aide à domicile. Désormais, le Conseil Général envoie chaque mois aux bénéficiaires des chèques correspondant au salaire net et congés payés, et continue d'effectuer un virement pour les charges sociales.

Quels sont les avantages ?

Ce nouveau mode de paiement ne modifie en rien les droits à l'APA et à la PCH. Il permet de simplifier les démarches administratives telles que l'envoi systématique de justificatifs de l'emploi de l'allocation et, surtout, d'avoir à rembourser des sommes importantes. Chèque Solidarité 31 permet donc de simplifier le quotidien des usagers, tout en modernisant le système de contrôle de l'APA et la PCH.

À savoir : déjà en place pour les bénéficiaires de la PCH, le e-CESU, le chèque solidarité 31 dématérialisé via internet sera mis en place, pour ceux de l'APA, au cours du deuxième trimestre 2015.

2 › TÉLÉGESTION SOLIDARITÉ 31

Système de contrôle des heures de présence

C'est quoi ?

Mis en place depuis le mois de juillet dernier pour les personnes âgées, Télégestion Solidarité 31 est une plateforme gratuite de gestion des prestations de service des aides à domicile.

C'est pour qui ?

Pour les 15 200 bénéficiaires de l'APA à domicile et les 4000 bénéficiaires de la PCH qui font appel à un service d'aide et d'accompagnement à domicile en mode prestataire.

Comment ça marche ?

Dès qu'elle démarre son intervention chez la personne âgée, l'aide à domicile doit téléphoner à la plateforme (numéro vert gratuit) depuis un téléphone fixe ou mobile pour prévenir de son heure d'arrivée. Elle réitère l'opération à la fin de sa prestation, de telle manière à enregistrer la durée de son intervention.

Quels sont les avantages ?

La télégestion est un système gratuit et ne nécessite aucune installation spécifique. C'est également un système fiable qui garantit le suivi et la qualité de la prestation et du temps réel de la présence de l'aide à domicile.
Télégestion Solidarité 31 facilite ainsi les contrôles financiers tout en renforçant l'efficacité du partenariat entre les acteurs du maintien à domicile et le Conseil Général.

> Pour tout renseignement supplémentaire :

N° Vert 0 805 363 631

> Plus d'informations sur www.haute-garonne.fr ou auprès de la Maison des Solidarités la plus proche de chez vous.

ENFANCE EN DANGER

N° Vert 0 800 31 08 08

Un numéro vert gratuit pour tous.

Chef de file du département en matière de protection de l'enfance, le Conseil Général a mis en place un numéro vert* à destination du grand public dès 1996. Gratuit depuis un poste fixe, il le sera aussi à partir d'un téléphone portable à compter du 1er janvier. L'objectif ? Offrir un accès direct pour tous au service de l'Enfance en danger du Conseil Général. En 2013, ce dernier a été destinataire de près de 2500 « informations préoccupantes » en Haute-Garonne, c'est-à-dire d'alertes qui indiquent qu'un ou plusieurs enfants peuvent être en danger ou risquent de l'être.

Des conseils de professionnels

Enfant victime de maltraitance physique, d'abus sexuel, de négligences lourdes ou encore pris en otage dans un conflit de couple… Les raisons des appels - anonymes ou non - sont multiples. Au bout du fil, des professionnels écoutent, conseillent, travaillent en lien avec les Maisons des Solidarités et apportent des réponses concrètes aux usagers.
Une intervention précoce est cruciale pour le succès de l'aide à apporter à un enfant ou sa famille.

> Pour tout renseignement supplémentaire :

www.haute-garonne.fr

SANTÉ PUBLIQUE

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR SOUS

Surveillance de la qualité de l'eau, sécurité sanitaire des aliments, protection de la santé animale et végétale, le Laboratoire Départemental du Conseil Général a su s'imposer comme une référence en matière de santé publique. Il a élargi ses compétences à la qualité de l'air et dispose désormais de l'accréditation COFRAC (comité français d'accréditation) garantissant son aptitude à réaliser ces contrôles, tant au niveau prélèvement qu'analyse.

INTERVIEW

Michelle Selve
Directrice du Laboratoire Départemental 31
Eau-Vétérinaire-Air

La qualité de l'air intérieur est-elle un enjeu fort de santé publique ?

Michelle Selve : Nous passons environ 85 % de notre temps, voire plus pour certaines populations sensibles comme les jeunes enfants et les personnes âgées dans des environnements clos dans lesquels nous pouvons être exposés à de multiples micropolluants, qu'il s'agisse du domicile, du lieu de travail, de locaux d'enseignement, des moyens de transport… Ces polluants sont émis par le bâtiment lui-même, ses équipements ou encore sa décoration (revêtements muraux, de sol, meubles…). Ils proviennent aussi de l'environnement extérieur immédiat et de l'activité des occupants. Le temps important que nous passons dans ces espaces confinés en fait une préoccupation de santé publique et d'environnement.
« La pollution de l'air est une des causes majeures des maladies respiratoires », alerte l'OMS.

Le technicien installe un système de mesure de la qualité de l'air.

Les enfants sont plus sensibles à cette pollution parce que leurs poumons ne sont pas encore formés et qu'ils aspirent 50 % d'air par kilo de plus qu'un adulte.

Quels sont les troubles de santé potentiellement associés à une mauvaise qualité de l'air intérieur ?

Michelle Selve : Ils sont nombreux et variés, et comprennent notamment les pathologies du système respiratoire, rhinites, bronchites, l'émergence de symptômes tels que maux de tête, fatigue, irritation des yeux, nausées. Il est donc important de poursuivre les études sur les effets de la pollution intérieure sur la santé, notamment les liens entre l'exposition aux micropolluants et le développement d'une maladie ou d'un symptôme. La base des connaissances permet dès aujourd'hui d'entamer des actions de préventions.

Quels sont les atouts, les compétences et les moyens du Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air en matière de surveillance et de diagnostic de la pollution de l'air intérieur ?

Michelle Selve : le Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air a très tôt anticipé les évolutions réglementaires actuelles pour élargir ses compétences, se doter des

Contact : Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air
76, chemin Boudou 31140 Launaguet - Tél. 05 62 10 49 00
Mail : ld31@cg31.fr - Site internet : laboratoire.haute-garonne.fr

SURVEILLANCE

moyens les plus performants en matière de contrôle et de la surveillance de la qualité de l'air intérieur. Il dispose d'ailleurs désormais de l'accréditation COFRAC (comité français d'accréditation) pour les prélèvements et analyses. Ce label qui garantit son aptitude à réaliser ces contrôles est une marque forte de la reconnaissance de son expérience dans ce domaine ainsi que des moyens très performants dont il dispose.

Quelles sont les substances polluantes que vous êtes en capacité de mesurer ?

Michelle Selve : nous mesurons celles imposées par le Décret du 5 Janvier 2012 . Cette réglementation précise que les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans, (crèches et les écoles maternelles) doivent faire contrôler la qualité de l'air de leurs locaux par un organisme accrédité. Deux campagnes de mesures doivent être réalisées en présence des enfants, à 6 mois d'intervalle, dans des conditions d'hiver (chauffage en fonctionnement) et de demi saison (sans chauffage).
Ces substances sont captées sur des supports conditionnés dans des tubes que nous disposons dans les pièces des bâtiments durant une semaine .
À partir de ces prélèvements, nous mesurons le formaldéhyde qui est un indicateur de contaminations intérieures. Ce produit peut être émis par des matériaux de construction, anti-feux ou isolants, des colles employées pour des meubles, des revêtements de sols... Nous mesurons aussi le benzène qui est notamment une molécule émise par les véhicules et qui témoigne d'une pollution de l'air intérieur par l'air ambiant.
Des mesures d'indice de confinement sont aussi réalisées sur site par le dosage du dioxyde de carbone.

Ce nouveau dispositif de surveillance de la qualité de l'air a-t-il un coût important ?

Michelle Selve : le coût financier pour les communes est effectivement non négligeable. Mais par rapport à l'annonce faite par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Industrie , de 3 500 € pour 2 salles instrumentées, la concurrence entre organismes et laboratoires accrédités a fait chuter ce prix à environ 1 800 €. Les salles contrôlées dans les établissements, crèches, écoles, sont des lieux de vie. Pour plus de 4 pièces de vie par niveau , 2 sont contrôlées avec un maximum de 8 par établissement, quel que soit le nombre de bâtiments. Au cours d'une année , ces mesures ont lieu une fois en hiver et une fois en été .
Elles sont ensuite réalisées tous les 7 ans .
Il est utile de signaler quelques chiffres de l'Association AIR "Air intérieur en réseau" : sur 500 établissements contrôlés cette année, 20 % des sites sont non conformes.

Un service public d'analyses et de contrôle de grande référence

Le Laboratoire Départemental 31 est une plate-forme technique d'analyses et de conseils en santé publique. Il a pour missions le diagnostic, la prévention et le conseil dans les domaines de l'eau, de l'air, de l'hygiène alimentaire, de la santé animale et végétale. L'objectif est de prévenir toute atteinte à la santé publique.
Le Laboratoire propose une gamme complète de services aux collectivités, aux ministères et agences de l'État, aux entreprises, mais aussi aux nombreux autres professionnels ainsi qu'aux consommateurs, à qui est proposée une gamme complète de services.

PARTENARIAT AVEC L'ORAMIP

Le Laboratoire Départemental 31 travaille également en partenariat avec l'ORAMIP (Observatoire de l'Air en Midi Pyrénées). Il effectue, à sa demande, des contrôles sur l'air ambiant. Il est ainsi amené à surveiller notamment l'émission de poussières des sites industriels et à analyser les charges en métaux de ces particules.

4 bonnes raisons de skier en

Et si, cet hiver, vous optiez pour un séjour dans votre département ? En Haute-Garonne, quatre stations Peyragudes, Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg-d'Oueil - vous accueillent à la montagne.

1 C'est moins cher

Choisir la Haute-Garonne pour passer ses vacances d'hiver est avant tout un choix judicieux… pour son portefeuille. A seulement 1h30 de Toulouse, le Mourtis est ainsi la station de ski la plus proche de la Ville rose. Avec Bourg d'Oueil, elles offrent des tarifs attractifs avec des forfaits « journée adultes » de 12 à 24 euros. Luchon-Superbagnères et Peyragudes, quant à elles, proposent des forfaits à prix cassés (jusqu'à 40% de réduction), qui sont notamment en vente au Comité Départemental du Tourisme (CDT).

2 C'est pour tous les skieurs

Que vous soyez débutant ou confirmé, les stations de la Haute-Garonne s'adaptent à votre niveau. À Peyragudes et Luchon-Superbagnères, les plus sportifs trouveront leur bonheur le long des 60 km de pistes pour la première, 35 km pour la seconde. Ces deux stations sont également équipées d'un snowpark et d'itinéraires de ski de fond.
Pour « la glisse » détente ou en famille, Le Mourtis et Bourg d'Oueil proposent tout un panel d'activités comme les raquettes, le ski de randonnée ou encore la luge. Le tout dans un cadre exceptionnel.

3 C'est pour tous les goûts

Envie de profiter de vacances familiales dans les vallées pyrénéennes ? Le CDT propose un large choix de locations de chalets ou éco-gîtes à partir de 140 euros pour un week-end pour 4 personnes. Pour les jeunes de 6 à 17 ans, il existe aussi un large choix de séjours organisés à thème (ski, snowboard, aventure…), en pension complète et encadrés par des moniteurs diplômés (à partir de 535 euros). Enfin, pour les amateurs de détente, il existe aussi des formules « forme et bien-être à la montagne » pour profiter de Luchon et de son espace thermal (à partir de 44 euros par personne, la nuit d'hôtel avec petit déjeuner et balnéo).

Haute-Garonne

4 C'est (même parfois), insolite…

Et pour ceux qui n'ont pas envie de skier, les stations du département rivalisent de créativité et proposent des activités qui sortent des sentiers battus. Découverte des métiers de dameur et de pisteur à Peyragudes, ski nocturne et construction d'igloo à Luchon, ou encore parcours d'orientation en forêt au Mourtis, il y en a pour tous les goûts… Même pour les gourmands, qui pourront découvrir la Pistache (le fameux cassoulet pyrénéen au mouton) à Luchon ou le gâteau à la broche à Peyragudes.

Pour en savoir + sur les stations

Luchon-Superbagnères
Office de tourisme de Luchon
Tél. 05 61 79 21 21
www.luchon.com

Maison de Peyragudes
Tél. 05 61 94 36 03
www.peyragudes.com

Station du Mourtis
Tél. 05 61 79 47 55
www.mourtis.fr

Bourg d'Oueil
Tél. 05 61 79 75 47
www.stationdebourgdoueil.fr

Infos pratiques

Renseignements et points de vente :

> Comité Départemental du Tourisme
14, rue Bayard, à Toulouse
Tél. 05 61 99 44 00
www.tourisme.haute-garonne.fr

> Maison de la Haute-Garonne
Aire du Comminges, A64
(sur la route des stations de ski)
Tél. 05 62 00 88 11

> **www.resa31.com**

Ça se passe à l'Espace Roguet ...

Au cœur du quartier Saint-Cyprien, l'Espace Roguet propose au public de découvrir gratuitement de nombreux artistes haut-garonnais à travers des expositions et spectacles tout au long de l'année. Zoom sur les actualités du moment et à venir.

EXPO PHOTO

Espace Roguet
CONSEIL GÉNÉRAL
LE CONSEIL GÉNÉRAL PRÉSENTE
DE MÉMOIRE ET DE PAIX
Tour de France photographique de monuments pacifistes de la Première Guerre mondiale.
PHOTOREPORTAGE D'EMMANUEL DELANDRE
DU 5 NOV. 2014 AU 10 JANV. 2015

« Commémorer la guerre tout en célébrant la paix ». Ainsi pourrait se résumer l'exposition proposée par le photographe Emmanuel Delandre à l'Espace Roguet. À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'artiste propose au public de découvrir *De mémoire et de paix*, un tour de France photographique original des rares monuments aux morts pacifistes érigés au lendemain de la guerre de 14-18. « Il n'existe pas de recensement exhaustif, mais sur les 36 000 communes de l'hexagone, seule une soixantaine a fait le choix d'une statuaire ou d'un monument commémoratif d'inspiration pacifiste », explique l'artiste. C'est justement pour rendre hommage à ce choix « courageux », celui de dénoncer l'absurdité de la guerre plutôt que la glorifier dans un contexte difficile d'après-guerre, qui a conduit le photographe sur les routes de France. « J'ai découvert des monuments très différents, certains lançant des appels à la fraternité quand d'autres mettent en scène la douleur », raconte-t-il. Une approche singulière, donc, mais poétique aussi, qui invite au recueillement et à la réflexion. Comme un travail de célébration de la paix qui pourrait bien s'appliquer à tous les conflits.

> Jusqu'au 10 janvier.

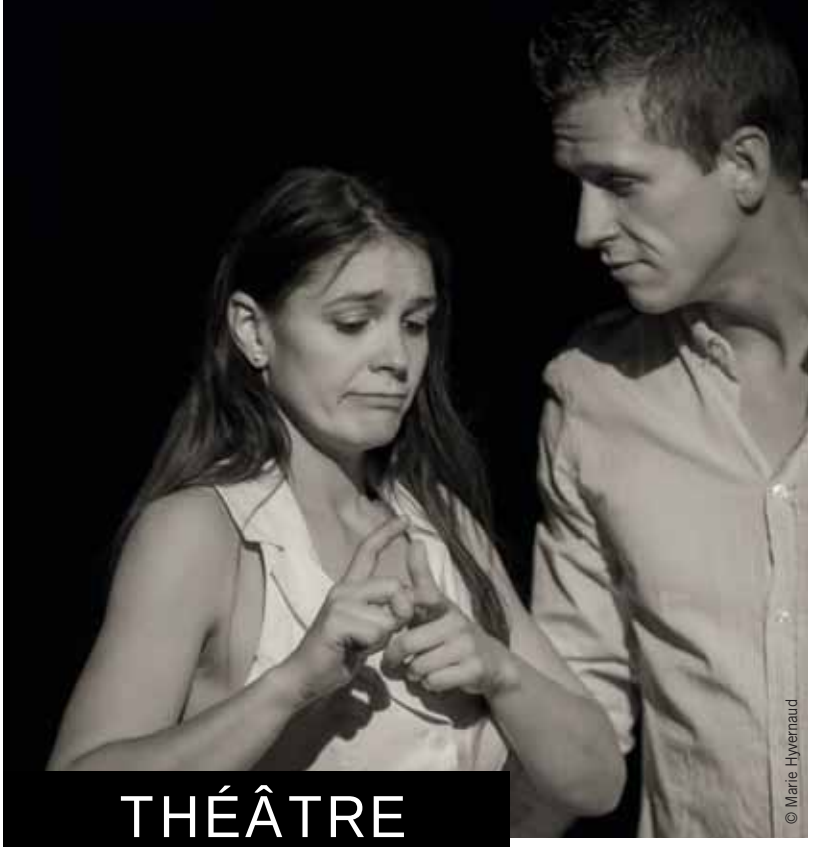
© Marie Hyvernaud

THÉÂTRE

Après avoir signé une version de Carmen en langue des signes, la compagnie toulousaine Danse des signes revient sur les planches avec un projet original : une adaptation entre théâtre et danse, et en langues des signes, de *Hiroshima mon amour*. « Je cherchais un texte en relation avec les Droits de l'Homme, comme pour participer à ce que les sourds défendent leur humanité, et le scénario de Marguerite Duras pour le film sur la paix d'Alain Resnais m'est apparu comme une évidence », confie Lucie Lataste, qui signe la mise en scène de la pièce. Deux danseurs-acteurs sourds, Emilie Rigaud et Vivien Fontvielle, se partagent ainsi l'affiche pour offrir au public un spectacle original où se mêlent théâtre muet, danse et langue des signes (avec une voix off en français pour la traduction).« L'idée est de proposer un spectacle qui puisse réunir entendants et sourds, mais aussi d'offrir à ces derniers la possibilité de connaître des œuvres contemporaines majeures », explique Lucie Lataste. Notamment subventionnée par le Conseil Général, la compagnie Danse des signes sera accueillie en résidence à l'Espace Roguet pendant une semaine au mois de janvier, avant d'y présenter son spectacle en avant-première.

> À voir le 23 janvier 2015 à 20h30.

Et aussi en langue des signes...

Les compagnies Mamuse et de l'Inutile proposent également à l'Espace Roguet une adaptation originale *au théâtre* des quatre nouvelles de Maupassant, *Les amours inutiles,* dans une version bilingue française et langue des signes.

> À voir le 10 avril 2015 à 20h30.

AGENDA

EXPO

- **Laques de Chine**, exposition de peintures de Vincent Cazeneuve,
  du 15 janvier au 7 mars 2015
- **Vilaines filles**, exposition de peintures de Jean-David Maurel,
  du 12 mars au 25 avril 2015

SPECTACLES

- **L'autre Lautrec ou Toulouse-Lautrec**, création originale proposée par le Théâtre Cornet à Dés.
  Vend. 19 décembre 20h30
- **Frida**, hommage à l'artiste Frida Kahlo proposé par Céline Bernat, théâtre
  Vend. 9 janvier 20h30
- **Le Roman de Renart,** théâtre musical proposé par la compagnie Meli Mezzo.
  Vend. 16 janvier 20h30
- **Big Band 31 Cadet,** concert de jazz
  Dim. 1er février 16h
- **Lecture musicale de Roland Gigoi**, par Les Rugissants de la Cave Poésie.
  Dim. 1er mars 16h
- **Royaume de Femmes !,** lecture musicale proposée par la Querida Compagnie.
  Vend. 6 mars 20h30

INFOS PRATIQUES :

Espace Roguet
9 rue de Gascogne 31300 Toulouse
Tél : 05 62 86 01 67
www.haute-garonne.fr

Les expositions se visitent du lundi au vendredi de 11h à 18h et le samedi de 12h à 17h.
Entrée libre et gratuite.
Les spectacles sont gratuits dans la limite des places disponibles. Les billets sont à retirer à l'entrée 30 minutes avant le début du spectacle.

MEMOIRE/ Musée de la Résistance
Les 20 ans du Musée Départemental

Inauguré le 19 août 1994 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Libération de Toulouse et du Département, il a plusieurs vocations : à la fois musée d'histoire, lieu de mémoire et centre de recherche. Il est aussi en Haute-Garonne un service public essentiel pour l'éducation à la citoyenneté pour les nouvelles générations. Trois questions à Guillaume Agullo, responsable du musée

Le Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation n'est pas un musée comme les autres. En quoi se distingue-t-il de ses homologues ?

Quand le Conseil Général a créé ce musée en 1994, l'idée était de ne pas en faire un lieu figé, exclusivement réservé au souvenir. L'envie était d'en faire un lieu ouvert à tous : un lieu de mémoire, mais aussi un lieu où se construit la mémoire. Et ce travail se mène au quotidien, par la présentation d'archives, d'objets et de documents, devant des élèves toujours plus nombreux.

Pendant des années, les résistants et déportés se sont relayés pour témoigner devant eux. Ils ne sont malheureusement plus aussi nombreux aujourd'hui. À travers ses expositions temporaires, le musée est aussi un lieu d'éveil et d'éducation aux droits de l'Homme.

Comment définiriez-vous prioritairement la vocation du musée ?

L'action du Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation est essentiellement pédagogique.
Chaque année, ce sont près de 400 classes des collèges, mais aussi des écoles et des lycées, soit 12 000 élèves qui viennent au musée, notamment pour la préparation du Concours Départemental de la Résistance et de la Déportation qui concerne à chaque session plus de 1 800 jeunes dans le département.
Les expositions temporaires complètent les collections permanentes du musée. Elles permettent d'apporter un regard particulier sur tel ou tel épisode de l'histoire ou en lien avec l'actualité.

Ainsi bien avant le récent succès de « La Retirada », consacrée à l'exil républicain espagnol en Haute-Garonne, nous avons par exemple proposé des expositions sur le Kurdistan, la Birmanie ou sur l'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, sur le génocide arménien, sur le peuple tibétain, l'abolition de l'esclavage, les 50 ans d'Amnesty International…

Quels sont vos prochains projets ?

Dans la lignée de "Vive la Liberté", nous présenterons à partir du mois d'avril une exposition consacrée au retour des déportés en Haute-Garonne à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

de la Résistance et de la Déportation

Pour les 20 ans du Musée, le Conseil Général présente
VIVE LA LIBERTÉ
EXPO
MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
Août 1944 : La Haute-Garonne se libère
À partir du 1er octobre 2014
ENTRÉE GRATUITE 52 Allée des Demoiselles 31400 Toulouse
HAUTE GARONNE CONSEIL GÉNÉRAL
haute-garonne.fr

Depuis le 1er octobre, le Conseil Général présente dans son Musée Départemental de la Résistance une exposition consacrée à la libération de la Haute-Garonne et au retour à la République.

2014 marque le 70e anniversaire de la Libération du Département, au cours du mois d'août 1944.
Avec cette exposition, le Conseil Général veut rappeler qu'une fois la liberté acquise, c'est tout un quotidien qu'il a fallu réinventer pour réaliser le projet de société qui avait été pensé pendant la clandestinité.

Le programme de la Résistance, adopté par son Conseil National qu'avait créé Jean Moulin, s'appelait très justement « Les Jours Heureux ». Fondé sur la fraternité et la solidarité, il créait un espoir nouveau, dans un pays à reconstruire. Ici, en Haute-Garonne, ce fut par exemple la création de régies publiques (transports, eau, électricité), ou bien sûr les Accords de Toulouse de septembre 1944 qui jetaient les bases, pour la première fois, d'une gestion paritaire du monde de l'entreprise. La Libération, c'est aussi le moment où les femmes ont enfin vu leur place être reconnue dans notre société, avec l'attribution des droits civiques et sociaux (dont le plus important, le droit de vote), enfin consacrés par la Loi.
Pour les nombreux visiteurs qui ont déjà eu l'occasion de découvrir cette exposition, le lien avec cette histoire est devenu plus palpable, plus concret, au contact des nombreuses archives et documents souvent inédits qui la composent. Vive la Liberté nous présente aussi la Haute-Garonne, qui a su après la violence de la guerre et de l'occupation nazie, se reconstruire et restaurer la légalité et la légitimité partout sur le territoire.
Au-delà d'une simple description des événements de ce temps, l'exposition nous permet aussi de réfléchir au sens du combat des résistants, conscients que ce qui les rassemblait était infiniment plus fort que ce qui pouvait les différencier. Entendre et méditer le message des résistants, le message de la Résistance n'en prend que plus d'importance parce qu' il est le socle même sur lequel notre société est bâtie.

Exposition Vive la Liberté
Jusqu'au mois de mars 2015
Informations : www.musee-resistance31.fr
52 Allée des Demoiselles, 31400 Toulouse
05 61 14 80 40

1914 : la debuta del grand masèl

par REMÈSI PECH

Lo centenari de 1914! Saben totis que lo còp de pistolet de Villain finiguèt la vida de Jaurés, l' apòstol qu'avia lutat de longa per aparar la patz en Europa, e atal tornèt lo primièr martir d'un masèl que sannèt milions e milions d'umans.
Avèm aqui un monument de tria, que benlèu a pas d'equivalent en França tota: lo monument departamantal « Als combatents de Nauta Garona », quilhat en 1928 sul Baloard al mitan de Tolosa. Als combatents, aquò vòl dire segur als mòrts: n'i ajèt mai de 20 000 dins lo sol departament . Mas tanben als vius, als paures estropiats, blassats, gasats, que n'i agèt milierats, amai als valides que Andriu Abbal a escalprat al dintre del monument, desembarcant a la gara e potonejant lors femnas qu'avian salvat coma elis lo país per lor trabalh dins las bòrias e dins las usinas nobelas per fargar las armas de la victòria . Puèi, dins cada barri, dins cada vilatge, plan sovent prèp de las escòlas, pichòts monuments sens res de trionfal. De còps lo pelut es acompanhat de mainatges o de femnas en dòl, coma a Legavin. De còps lo monument crida Guerra a la guerra, dins los verses immortals d'Antonin Perbosc coma lo de Sant Feliu de Lauraguès quilhat al òrle de la rota de Revel per poder ensenhar la patz als Tolosencs passejaires. Ongan, dins mantuna comuna del nòstre país, lo centenari a estat l'escasença d'un trabalh de memoria remirable. De pertot, los parents dels paures peluts inscrits suls monuments an estat recampats per porta omenatge als seus aujòls. Mas tanben per far passar als joves lo messatge de la patz e la volontat de trabalhar amassa per eliminar d'aquel monde tafurat per mantun conflicte etnic, economic, religios, l'espavental òrre d'una guerra mondial. Se sap que la segonda espèret pas mai de vint ans per tornar espetar malgrat, e mai que mai a causa, d'un tractat de Versalles mal engimbrat pels Aliats venceires de la Gran guerra. Pels ans venents, caldra contunhar a noirir la remembrança, mas tanben la vigilancia e l'esperança! De segur, lo departament i ajudarà !

1914 : le début du grand massacre

Nous savons que l'assassinat de Jaurès, apôtre et martyr de la paix, particulièrement ressenti dans le Tarn et la Haute-Garonne a préludé immédiatement au déclenchement de la Grande Guerre.
Le monument départemental aux combattants de la Haute-Garonne, est dédié aux morts, et aux vivants, les blessés, estropiés, gazés, mais aussi aux rescapés, accueillis par leurs femmes, comme le montre le bas-relief d'André Abbal à l'intérieur de ce monument. Celles-ci avaient assuré la survie des fermes et avaient aussi participé à la production des armes.
Dans chaque quartier de Toulouse et dans les villages, les monuments marquent un souvenir douloureux, avec parfois statufiés auprès du poilu, les veuves et les orphelins. Des devises pacifistes comme « guerre à la guerre » d'Antonin Perbosc au monument de Saint-Félix, érigé au bord de la route de Revel.
Cette année beaucoup de communes ont célébré 1914 en y associant les parents des poilus morts. Pas seulement pour commémorer, mais pour enseigner la paix aux jeunes, lancés dans un monde resté dangereux par les conflits ethniques, économiques et religieux. N'oublions pas que la Deuxième Guerre mondiale éclata vingt ans à peine après un traité de Versailles mal ficelé! Et sachons, au cours des années à venir cultiver le souvenir, la vigilance, et l'espérance. Le département y aidera!

Jazz sur son 31

Robin McKelle

FESTIVAL 2014

Avec 22 000 entrées le 28e festival « Jazz sur son 31 » a poursuivi, cette année encore, son tempo musical ! Richard Galliano, Robin McKelle, Brad Mehldau parmi les artistes internationaux de renom, de jeunes talents dont le Big Band 31 Cadet, des séries de concerts présentant la grande vitalité du jazz sous l'Automne Club en particulier ou encore le retour du Big Band 31, ont rythmé un festival aux multiples facettes sur 25 scènes différentes du département. *Retour en images sur quelques temps forts.*

Jazz sur son 31

BigBand31 - Richard Galliano

Lisa Simone

Emile Parisien

Hiromi LeBascala

Electro Deluxe

René Lacaille

Groupe Radical Démocrate Social Européen

Patrick DOUCEDE,
Président du groupe RDSE.
Conseiller Général
du canton de Montréjeau.

Les radicaux de gauche se sont toujours mobilisés pour une démocratie de proximité et pour faire progresser l'idée d'une République décentralisée. Faire croire que les élus coûtent cher et que leur suppression serait source d'économies et de meilleure gestion ne sont que des arguments populistes et antirépublicains. Nous devons conserver notre Département car son action est reconnue et appréciée. Donnons au département une véritable autonomie financière et fiscale. Nous avons apporté notre soutien au projet de loi de modernisation territoriale et d'affirmation des métropoles, car il faut adapter notre architecture aux défis de notre temps. Il est indispensable de clarifier les compétences de chaque collectivité territoriale et leur relation avec l'état de manière à simplifier la prise de décision et mieux déterminer les responsabilités de chaque échelon.

Groupe d'Action Départementale

André DUCAP,
Président du GAD.
Conseiller Général
du canton de Toulouse 2.

Lors de la dernière séance du Conseil Général, notre groupe d'opposition a refusé de voter le budget supplémentaire présenté par la majorité socialiste, car notre département ne maitrise pas suffisamment les dépenses de fonctionnement et les dépenses liées au personnel en continuant à recruter.
Les Français sont mis à contribution pour diminuer la dette de notre pays avec toujours plus d'impôts et de taxes et moins d'aides, l'État et les collectivités locales doivent aussi participer à ce redressement en diminuant leurs dépenses et en particulier celles liées au personnel.
Nous souhaitons aux Haut-Garonnais de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2015.
André DUCAP Conseiller Général du Canton de Toulouse 2

Groupe « Union pour la Haute-Garonne. »

Claude Roudière,
Président du groupe UPHG.
Conseiller Général
du canton de Verfeil.

Le coût du fonctionnement de l'État et des grandes collectivités territoriales est depuis longtemps dénoncé par la Cour des Comptes, par la Communauté européenne, aujourd'hui par le Gouvernement, nous avons le dos au mur, nous devons accepter une mobilisation générale contre la dépense publique, grande cause nationale.

Pour le Conseil Général de la Haute-Garonne, la baisse des dotations de l'État et l'impossible recours à la fiscalité ouvre une période difficile, des économies s'imposent !
L'effort doit être harmonieusement partagé après que les Communes aient été les premières « invitées » à accepter une baisse des subventions et une diminution
de 46% du programme des travaux routiers, ce qui provoque un désastre dans les entreprises de travaux publics, avec hélas des licenciements à court terme.

L'investissement et la croissance doivent pourtant être privilégiés, nous attendons des économies dans les dépenses de fonctionnement.
Il n'y en a pas pour l'instant. Au contraire, en total décalage avec les directives gouvernementales et au mépris des recommandations pressantes de la Cour des Comptes, la Majorité de l'Assemblée départementale vient de décider de remplacer 98 fonctionnaires partant à la retraite et d'inscrire 73 postes au budget, perdant ainsi l'occasion de diminuer la masse salariale de ses 6777 agents.
Notre Groupe a demandé un redéploiement harmonieux du personnel pour répondre aux besoins, sans succès, nous n'avons donc pas voté le budget supplémentaire.
Le Conseil Général a « chargé la mule » pour le Conseil Départemental que vous élirez les 22 et 29 mars.

Groupe Socialiste Majorité Départementale

POUR UNE POLITIQUE VOLONTARISTE ET SOCIALE SUR LE DEPARTEMENT

Lors de la dernière session, nous avons débattu sur les jeunes majeurs isolés, sur ce sujet et tant d'autres nous avons encore la démonstration flagrante de l'utilité du Conseil général.
Sur ce sujet hautement polémique cet été, certains disent qu'ils saluent les «efforts» en la matière, ce ne sont pas des efforts ! C'est, tout simplement, la démonstration d'une véritable volonté politique.

En tant que Président du Groupe Majoritaire, j'assure au nom de notre groupe notre total soutien à Pierre IZARD, injustement attaqué dans cette affaire alors que la Haute-Garonne fait bien plus en la matière que beaucoup d'autres.
Il n'est pas sérieux de mettre en accusation le Conseil général quand pour cette année nous serons à presque 400 jeunes pris en charge pour un budget de 12 millions d'euros soit près de 10 % du budget total de l'Aide Sociale à l'Enfance. C'est une réponse humaine et sociale que nous voulons et affirmons ici.

C'est un exemple de la politique de solidarité et d'humanité menée ici depuis de nombreuses années par la majorité départementale.
Certains prétextent, pour supprimer notre collectivité territoriale, la diminution des dépenses publiques et la baisse de la masse salariale. Depuis plusieurs années nous démontrons que notre politique au sein du Conseil Général répond à une gestion saine et au maintien du meilleur service public de proximité, au plus proche des attentes de nos concitoyens. Nous sommes réactifs, efficaces en adaptant toujours au mieux nos services et nos personnels pour répondre aux demandes et surtout aux besoins.

Le Service Public et le service au public, réduisent les inégalités de plus en plus fortes et permettent à ceux qui ont le moins de moyens de pouvoir en bénéficier.

Le Service Public c'est ce qui reste à ceux qui n'ont plus rien.

Sur un autre sujet nous avons appris cet été, la volonté de l'État de privatiser l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Pierre IZARD et le Département ont été les premiers à tirer la sonnette d'alarme. Le Conseil Général a demandé dès cet été au Gouvernement de garantir le développement des constructeurs aéronautiques présents sur la plate-forme aéroportuaire.

Je tiens à affirmer ici que nous sommes les garants de la solidarité sur le territoire !

Le 18 juin dernier a été présenté en Conseil des Ministres le projet de réforme territoriale. Cependant nous sommes toujours pour l'heure dans le flou le plus total, en particulier sur les compétences des futurs Conseils départementaux.

Nous voulons donc une réforme territoriale, qui permette de rendre encore plus lisible l'action publique, dans le respect des lois de décentralisation, avec le maintien de la collectivité départementale, pour assurer plus que jamais les politiques de solidarités, de proximités et de péréquation entre les territoires.

Bertrand Auban,
Président du groupe Socialiste.
Majorité Départementale.
Conseiller Général
du canton de Saint-Béat.

En application de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine Haute-Garonne aux différents groupes politiques en fonction de leur représentativité au sein du Conseil Général de la Haute-Garonne.

WEEK-END NATURE

LOCATION DE VACANCES
à partir de
140€*

La Haute-Garonne c'est plus facile que Limalaya

LUCHON-SUPERBAGNÈRES
PEYRAGUDES
LE MOURTIS
BOURG D'OUEIL

05 61 99 44 11
tourisme.haute-garonne.fr

HAUTE GARONNE
CONSEIL GENERAL
haute-garonne.fr

* Location Gîtes de France du vendredi au dimanche à proximité des 4 stations de ski. Vente CDT31.

CG31/14/11/1935-11773